

une question au très honorable premier ministre. Voudrait-il dire à la Chambre à quelle date débiteront les travaux d'excavation de la Cité des ondes, à Montréal?

[Traduction]

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Avant longtemps, monsieur l'Orateur.

[Français]

L'hon. M. Ricard: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre. Voudrait-il dire également quand débiteront les travaux de l'édifice de la Société Radio-Canada, à Montréal?

[Traduction]

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je serai peut-être en mesure de faire une communication à ce sujet avant l'ajournement de la Chambre pour le congé de Pâques.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA MODIFICATION DU NOM D'ÉTABLISSEMENTS TERRESTRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. M. Forrestall (Halifax): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement se propose d'effacer des vastes établissements à terre comme Stadacona et Shearwater, le préfixe HMCS pour le remplacer par CFB, dans le cas de l'affirmative, quand ce changement aura-t-il lieu?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

L'EXPO '67

L'UTILISATION DU SLOGAN PROPRE AU KLONDIKE PAR LA VILLE D'EDMONTON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, vu qu'il est responsable de la mise en valeur des ressources du Nord. Le ministre fera-t-il sans délai des instances pour empêcher à l'Expo '67 d'aider et d'encourager l'utilisation immorale sinon illégale par la ville d'Edmonton du slogan propre au Klondike—slogan qui est une ressource du Yukon.

M. l'Orateur: Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*, si elle est acceptable comme telle.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, je poserai la question en d'autres termes: le ministre

demandera-t-il à ses fonctionnaires et à ceux du ministère de la Justice d'étudier la possibilité d'entamer sans délai des procédures légales contre la ville d'Edmonton afin d'empêcher cette dernière de continuer d'exploiter illégalement cette ressource du Yukon.

M. l'Orateur: Cette question telle qu'elle a été exprimée de nouveau pourrait être inscrite au *Feuilleton*.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA TURQUIE—PRÉSUMÉE DISCRIMINATION RELIGIEUSE ENVERS LES GRECS DE CONSTANTINOPLE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser cette question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au nom des Canadiens d'origine grecque de tout le pays. Le gouvernement consentirait-il à signaler au président et au gouvernement de la Turquie les graves préoccupations du gouvernement canadien quant aux éléments de preuve qui s'accumulent au sujet de tracasseries que la Turquie infligerait au patriarcat œcuménique de Constantinople, et à l'interdiction qu'elle ferait à l'archevêque de célébrer des offices religieux dans l'église patriarcale de Constantinople, ce qui semblerait en soi une grave contravention à plusieurs décrets de la Charte des Nations Unies ainsi qu'à plusieurs accords.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà eu quelques échanges de vues à ce sujet, mais étant donné la question de mon très honorable ami ce matin, je verrai s'il est nécessaire de prendre des mesures supplémentaires.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, quelles mesures le ministre a-t-il prises jusqu'ici? A-t-on protesté contre l'atteinte à la liberté de religion, qui fait partie intégrante de la déclaration des Nations Unies sur les libertés de l'homme? Le Canada a-t-il formulé une plainte, ou quelle est la nature des mesures prises jusqu'ici?

L'hon. M. Martin: J'ai eu des entretiens avec les représentants du gouvernement de la Turquie au sujet de certaines questions y compris des allégations d'atteintes à la liberté de religion. On vient tout juste de me remettre le télégramme en question. Je l'examinerai et si j'estime que les entretiens que nous avons déjà eus ne sont pas allés aussi loin qu'on le demande je songerai à l'opportunité d'autres mesures.